

CAHIER DES CHARGES DU CONCOURS FAFARU



Objectif du concours :

La Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire organise dans le cadre de la foire agricole 2023, un concours de Fafaru sous deux catégories : **Fafaru Touriste et Fafaru Tahiti** Préparation faite uniquement à base de produits du lagon et en respectant le rahui.

Comment participer?

Le concours est ouvert à toute entité juridique qui peut être soit un entrepreneur individuel, soit constituée en association de loi 1901, soit constituée en société ou encore en groupement/coopérative et doit être déclarée aux services compétents de la Polynésie française **ET** aux particuliers.

L'inscription administrative se fait au nom de l'entité juridique officiellement déclarée ou de la personne de la personne physique pour les particuliers.

L'inscription au concours est gratuite.

Le candidat donne son accord pour la diffusion de sa recette et de son nom sur tous les supports de communication autour du concours.

L'inscription au concours se fait par formulaire d'inscription qui doit être remis au plus tard le dimanche 1^{er} octobre 2023 à midi. Elle doit être adressée à secretariat@capl.pf

Déroulé du concours :

Un jury composé de personnalités aux compétences diverses votera pour leur Fafaru préféré.

Le concours aura lieu le mardi 03 octobre 2023.

La remise des prix du gagnant se déroulera le vendredi 06 octobre 2023

Le nombre de participant est fixé à dix (10) pour chaque catégorie

Sont autorisés les condiments suivants : Piment, ail, oignon, sel et poivre

Critères et points

Les points pour les deux catégories lors du concours seront attribués de la manière suivante :

• 10 points sur la qualité gustative

• 10 points sur la qualité de la recette (ingrédients, condiments et étapes de préparation)

Le vainqueur sera le candidat ayant obtenu le plus de points cumulés sur une note totale de 20 à l'issu du concours.

Prix:

Le gagnant remportera : 15 000 FCPF Le deuxième remportera : 10 0000 FCFP Le troisième remportera : 5 000 FCFP

Cahier des charges du concours :

Transmettre une fiche précisant les éléments suivants :

- Le nom (Facultatif)
- Décrire la composition du produit
- La recette
- Le cas échéant proposer des observations particulières (anecdote, histoire, ...).

Contact CAPL : B.P. 5383, 98716 Pirae - TAHITI, Polynésie française Tél. : (689) 40 50 26 90 - Fax. : (689) 40 43 87 54